

### **Siège Social**

Les Roises  
Savonnières devant Bar  
CS 10229  
55005 BAR LE DUC Cedex  
Tél : 03 29 83 30 30  
Fax : 03 29 76 29 29  
Email : [accueil@meuse.chambagri.fr](mailto:accueil@meuse.chambagri.fr)

### **Antenne**

Maison de l'Agriculture  
ZA du Wameau de Belleville  
La Warpillère – CS 50400  
55108 VERDUN Cedex  
Tél : 03 29 83 30 30  
Fax : 03 29 83 30 88  
Email : [accueil@meuse.chambagri.fr](mailto:accueil@meuse.chambagri.fr)



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COMMERCY VOID VAUCOULEURS**

**Monsieur le Président  
Château Stanislas  
55200 COMMERCY**

BAR LE DUC, le 18 juin 2025

Dossier suivi par : Delphine NICOLAS

Monsieur le Président,

La Chambre d'Agriculture de la Meuse a examiné le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de Communes Commercy-Void-Vaucouleurs, conformément au Code de l'Urbanisme.

Après analyse des documents transmis, nous saluons les décisions du territoire de la prise en compte de l'importance et des enjeux de l'agriculture et de la forêt, qui occupent plus de la moitié du territoire et contribuent à l'activité économique.

En effet, le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) définit des axes sur les orientations partagées suivantes :

- Renforcer l'armature territoriale et les centralités en limitant la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers à l'urbanisation à vocation d'habitation.
- Assurer le développement économique avec notamment la valorisation et la diversification des filières agricoles et agroalimentaires.
- Agir en faveur de la transition écologique et climatique avec la réduction de la consommation des espaces agro-naturels, la préservation des espaces agro-naturels et le développement des énergies renouvelables.

Ces orientations confortées dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), s'inscrivent dans les nombreuses orientations et actions menées par la Chambre d'Agriculture avec les collectivités.

La Chambre d'Agriculture de la Meuse soutient les orientations du SCOT de la Communauté de Communes Commercy-Void-

Vaucouleurs, notamment en ce qui concerne la préservation des terres agricoles, la diversification des activités agricoles et forestières, et le développement des énergies renouvelables. Toutefois, il est essentiel de conforter ces activités afin notamment de faciliter la transmission et l'installation de nouveaux exploitants pour assurer la pérennité de l'agriculture et de la forêt sur le territoire.

**Ainsi, la Chambre d'Agriculture de la Meuse émet un avis favorable avec les recommandations suivantes :**

- **Encourager la diversification des activités agricoles et soutenir les circuits courts.**
- **Renforcer les actions de sensibilisation et de planification concertée pour limiter les conflits d'usage.**
- **Assurer une gestion durable des ressources naturelles et promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.**

Dans cet objectif, une attention particulière sera portée par la Chambre d'Agriculture de la Meuse lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Cet avis est émis dans l'intérêt de soutenir et développer une agriculture durable et résiliente sur le territoire de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments distingués.

**Nicolas PEROTIN**  
**Président de la Chambre d'agriculture**